



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept janvier à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18
Pouvoir : 5
Absents : 4

Date de la convocation : 10/01/2019

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BIANCO Lydie, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, ROYER Freddy, SULLI Bruno .

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

BARANGER Marie-Noëlle représentée par C PIAULET
BEUROIS Thierry représenté par JF FRAUDEAU
JARASSIER Corinne représentée par C LECOQ
LEVRAULT Charly représenté par L CLAVE
RENAUD Didier représenté par B MASSONNEAU

ABSENTS : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, INGRASSIA Christine.

Secrétaire de séance : Viviane DEBIAIS

DELIBÉRATION N° 10

RAPPORTEUR : Bruno MASSONNEAU

OBJET : TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA SALLE LEO LAGRANGE, DE LA MJC JEAN-PAUL ROBIN ET DU PÔLE PABLO NERUDA – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT (DETR)

Les membres du conseil municipal sont informés que **des travaux de mise en accessibilité** doivent être effectués dans la salle Léo Lagrange, à la MJC Jean-Paul Robin et dans le pôle Pablo Neruda.

En effet, ces trois établissements sont partiellement accessibles et nécessitent des petits compléments d'aménagement afin d'être déclarés conformes aux règles d'accessibilité pour tous.

Pour la salle Léo Lagrange, il est prévu d'améliorer l'éclairage de cheminement extérieur depuis les places adaptées, de procéder à un abaissement de trottoir au niveau des places de parking, de déplacer un panneau de cédez le passage qui se trouve sur le cheminement accessible et d'améliorer la signalétique extérieure.

Pour la MJC Jean-Paul ROBIN, il est prévu d'améliorer l'éclairage de cheminement extérieur depuis la place adaptée et d'améliorer la signalétique intérieure et extérieure.

Pour le pôle Pablo Neruda, il est prévu d'améliorer l'éclairage des deux cheminements extérieurs depuis les places adaptées et d'améliorer la signalétique intérieure.

Le montant estimatif des travaux est de 8 333,33 € HT.

L'Etat peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Pour information le taux de subvention DETR s'élève à 30 % du coût HT).

Le plan de financement est le suivant :

-Subvention DETR sollicitée 30 %, soit :	2.500,00 €
-Fonds propres soit :	5.833,33 €
Total	8.333,33 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention de l'Etat.

Considérant la nécessité de faire des travaux de mise en accessibilité dans la salle Léo Lagrange, à la MJC Jean-Paul Robin et dans le pôle Pablo Neruda.

Considérant le coût estimatif des travaux,

Considérant que l'Etat peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la DETR,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** les travaux de mise en accessibilité dans la salle Léo Lagrange, à la MJC Jean-Paul Robin et dans le pôle Pablo Neruda d'un montant de 8 333,33 € HT ;
- **approuve** le plan de financement ci-dessus permettant à Mme la Maire de déposer les demandes de subventions ;
- **décide** pour cette réalisation de solliciter une subvention à l'Etat dans le cadre de la DETR ;
- **charge** Mme la maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

